

# Le troisième âge animera la société française

**Louis Dirn** (\*),

**Henri Mendras** (\*\*),

*Directeur de recherche au CNRS, conseiller à l'OFCE*

Un octogénaire plantait.  
Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !  
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage :

.....  
A quoi bon charger votre vie  
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?  
.....

Eh bien ! défendez-vous au sage  
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?  
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

« Le vieillard et les trois jeunes hommes »  
La Fontaine  
Fables - livre onzième - fable VIII

*Généralement considéré comme un poids pour la nation et un problème social délicat, le troisième âge s'affirme au contraire comme un acteur économique et social important de l'avenir.*

*Détenteurs du patrimoine, assurés de leurs revenus, libres de leur temps et en bonne santé, sexagénaires et septuagénaires constituent 20 % de la population. Ce sont de bons clients, notamment pour l'alimentation, l'immobilier et les services.*

*Clé de voûte de leur parentèle, ils jouent un rôle économique et affectif capital pour leurs descendants. Ils déploient leur activité dans l'économie informelle et au service d'associations, de leur voisinage et de leur localité. C'est la nouvelle « classe de loisirs » qu'il faut reconnaître et respecter comme telle.*

(\*) Sous ce pseudonyme se masque un groupe d'experts qui se réunissent tous les lundis soirs à l'OFCE.

(\*\*) Avec la collaboration de Laurence Duboys Fresney.

Depuis quarante ans la modification de la pyramide des âges a été l'une des transformations les plus lourdes de conséquences pour l'ensemble de la société française. Nous avons assisté à un extraordinaire rajeunissement de la population qui a coïncidé avec l'expansion économique que l'on sait. Comme la plupart des occidentaux, mais plus tôt plus que les autres, les Français, au lendemain de la guerre, se sont à la fois mis « à faire des enfants » et investir plus qu'ils ne l'avaient jamais fait. Succédant à la langueur économique et démographique de l'entre-deux guerres, ce violent sursaut était inattendu et fût salué d'enthousiasme : la France vieillie rajeunissait.

Ce rajeunissement s'accompagnait, comme il est naturel, d'une valorisation de la jeunesse. Le jeune cadre dynamique et le jeune paysan moderniste étaient les figures de proue qui bousculaient allègrement la gestion rigoureuse et précautionneuse de la vieille sagesse bourgeoise et paysanne. Tout ce qui était vieux était tourné vers le passé, croulant, et tout ce qui était jeune était neuf, moderne et donc porteur d'avenir. Un retournement de valeur si subit et si largement partagé ne paraissait surprendre personne, même pas ceux qui avaient appris à penser que l'impatience de la jeunesse devait être modérée par la pondération des gens d'expérience.

1965 marqua le premier fléchissement de l'élan démographique, et 1968 le triomphe de la jeunesse dont l'exubérance affola les gens mûrs, puis retomba rapidement, avant d'être achevée par la « crise » qui ramena les jeunes à la raison. Plus personne n'ose plus dire : « tout et tout de suite ». Alors renaît une vieille inquiétude : la natalité baisse, la vie s'allonge, la France recommence à vieillir. Or, un pays jeune est, pense-t-on, dynamique, tourné vers l'avenir, tandis qu'un pays vieux est languissant, tourné vers le passé. Et Alfred Sauvy retrouve ses anciens accents pour pourfendre à nouveau l'hydre sans cesse renaissante de la dénatalité, du vieillissement et du malthusianisme [25]. A long terme la baisse de la natalité est évidemment un sujet grave de préoccupations par la nation, mais ce n'est pas ici notre propos. Nous ne traitons ni de la dénatalité dont les effets se feront surtout sentir plus tard, ni du malthusianisme. Notre analyse porte sur les quinze prochaines années qui verront encore une augmentation de la population globale, ralentie certes, mais assurée. *Nous étudions des gens âgés plus nombreux dans une population plus nombreuse sans nous préoccuper des jeunes.*

Les vieux n'étant plus des actifs, sont considérés comme des assistés, un problème social, un poids pour la nation [4] : Anne-Marie Guillemard [13, 14] et Rémy Lenoir [18], chacun de leur point de vue, ont étudié « l'invention du troisième âge » et ont montré les façons différentes dont le problème a été posé successivement à différentes époques pour « produire des politiques de la vieillesse ». Après avoir été traités comme des pauvres, ou même des indigents à la charge de leur famille ou de la collectivité, les vieux se sont vus devenir un objet de politique : on se préoccupe de leur mode de vie et de leur insertion dans la société. Enfin depuis peu l'augmentation du chômage pousse à la marginalisation des travailleurs âgés par des formes diverses de préretraite. Fait significatif, nous ne disposons pas de nom neutre pour parler des gens âgés : les « vieux » est péjoratif et le « troisième âge » est rejeté par beaucoup de ceux qu'il désigne.

Nous entendons renverser ici la perspective : rechercher quelles sont les ressources des gens âgés et des retraités, leurs activités, leurs fonctions économiques et sociales, quels services ils rendent et à qui. Autrement dit les voir comme des actifs, se demander ce qu'ils font pour les autres et non ce qu'il faudrait faire pour eux. Les temps ayant changé et l'enrichissement s'étant répandu, les vieux d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier et peuvent à l'avenir jouer un rôle dynamique essentiel pour l'économie et la société.

Cette position délibérément optimiste peut paraître paradoxale, mais pas plus que celle de La Fontaine dans sa fable. A cette différence près que le vieillard qui plante, n'était que le bon gestionnaire d'un patrimoine qu'il voulait transmettre à ses enfants, alors qu'aujourd'hui il est devenu aussi un bon consommateur, assuré de son revenu, et un bon citoyen, libre de tout son temps.

Nous avons été guidés dans cette analyse par la matrice de Louis Dirn [8] qui identifie quatre-vingt-une tendances d'évolution de la société française et précise les relations qu'elles entretiennent entre elles (voir encadré). Chacune des causes ou des conséquences du développement du troisième âge nous a été indiquée par une liaison notée dans cette matrice, nous n'y ferons pas référence, pour ne pas alourdir le texte, mais chaque paragraphe devrait commencer par l'identification de la tendance qui s'y trouve examinée.

Nous avons cherché autant que possible à fournir des preuves (ou des commencements de preuves) statistiques, ainsi que des illustrations exemplaires issues d'enquêtes de cas ou de localités. Malheureusement les ventilations des statistiques sont plus souvent faites en fonction des catégories socio-professionnelles que des tranches d'âge. Les statisticiens participent à l'idéologie commune qui voit en notre société essentiellement une hiérarchie sociale plutôt que des classes d'âge. Pour une meilleure compréhension de notre société nous cherchons ici à mettre en relief ce qui concerne une classe d'âge, sans tenir compte de différences entre ces catégories sociales, pour lesquelles d'ailleurs on a peu de données, puisque les retraités, comptabilisés comme des inactifs, ne sont pas recensés en tenant compte de leur activité passée.

## **Le troisième âge constitue un cinquième de la population totale**

L'importance croissante du troisième âge est mesurable et se prête à des prévisions, puisque l'on sait, à peu d'écart près, combien parmi les enfants nés en 1983 atteindront l'âge de 80 ans en 2063. En chiffres absolus, la population de plus de 60 ans s'est élevée de près de 8 millions en 1962 à 9 millions et demi en 1975 et s'est stabilisée à ce chiffre depuis lors. Le poids relatif du troisième âge dans l'ensemble de la population est principalement un effet de la baisse de la natalité. D'ici vingt ans le pourcentage des gens de plus de 60 ans demeurera voisin de 20 %.

Les accidents de la pyramide des âges expliquent que l'augmentation du nombre ne se répercute pas plus nettement en pourcentage dans les quinze prochaines années et que, suivant le seuil choisi (60 ou 65 ans), la différence soit forte du fait du creux des naissances de la guerre 14-18.

### La matrice de Louis Dirn

Les progrès de la théorie sociologique et de la connaissance de la société française autorisent à identifier et à isoler des tendances à partir d'une vision globale dont une première ébauche se trouve dans *La Sagesse et de Désordre* [19].

Parmi ces tendances certaines sont évaluables à l'aide d'indicateurs quantifiés. Pour d'autres il est seulement possible de dire le sens de l'évolution avec vraisemblance en s'appuyant sur des études qualitatives ou monographiques et en faisant confiance au dire des bons experts du sujet.

Ces tendances entretiennent entre elles des rapports qui peuvent se formuler en termes de Y influe sur X plus que sur Z et plus que X sur Y. Ce qui permet de construire une matrice présentant toutes les liaisons entre les tendances.

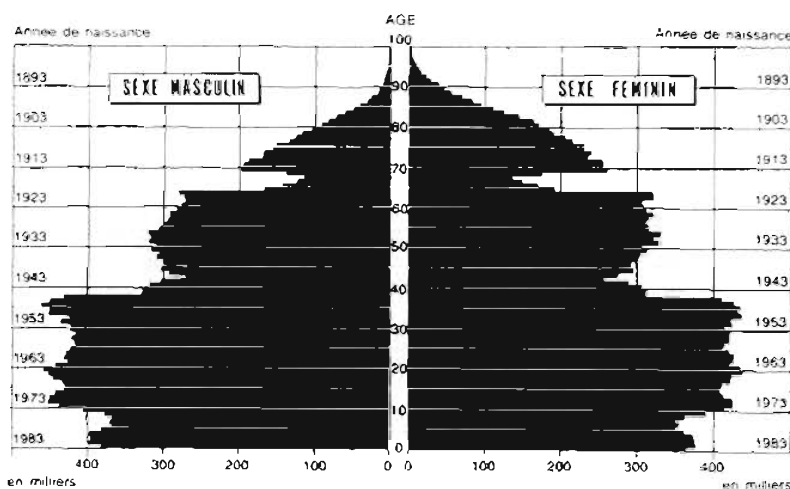
81 tendances ont été identifiées qui fournissent un tableau cohérent de l'ensemble de la société française. Chaque tendance est précisée par l'analyse des relations qu'elle entretient avec les 80 autres qui influent sur elle (antécédents) ou qu'elle influence (conséquents).

Cette matrice n'est évidemment pas un « modèle » analogue à ceux des économètres puisque la majorité des tendances ne peuvent être représentées par des indicateurs quantifiés permettant de formuler en équations les liaisons entre tendances. Toutefois les graphes d'antécédents et de conséquents et des traitements de la matrice permettent une hiérarchisation empirique des tendances.

Cette matrice est « sociologique » au sens strict : les tendances d'ordre économique et psychosociologique n'ont pas été retenues, ni les décisions de la puissance publique, ni les influences du contexte international. Les tendances analysées prennent en compte les institutions, les situations et les comportements ritualisés. Attitudes, sentiments et opinions des individus ainsi que les croyances et valeurs sous-jacentes ont été exclues, parce qu'il est impossible, dans l'état des connaissances, d'évaluer les liens de causalités qu'ils entretiennent avec les institutions, les situations et les comportements. Par ailleurs des études répétées d'aspirations, de styles de vie et de courants sociaux culturels sont menées par d'autres organismes (\*).

Le nombre des actifs est en augmentation par suite de la forte natalité des années cinquante et soixante et de l'augmentation de l'emploi féminin. Aujourd'hui ce sont les jeunes dont le nombre diminue relativement le plus, si bien que le rapport entre jeunes et vieux s'inverse.

(\*) Voir supra l'article de M. Forsé et L. Lebart.



1. Pyramide des âges en France au 1<sup>er</sup> janvier 1984

Source : INED, *Population et société*, mars 1984, n° 178.

La variation du seuil de la retraite est le facteur le plus incertain de la prévision. Il dépend de décisions politiques motivées par des données démographiques, des évolutions économiques et des pressions sociales. Aujourd'hui ces trois facteurs jouent en faveur de l'abaissement du seuil puisque les jeunes arrivant à l'âge de travailler sont nombreux, le chômage incite à donner des emplois à ces jeunes et le progrès technique à mettre à la retraite les travailleurs dont les compétences ne correspondent plus aux techniques nouvelles. L'âge de 65 ans qui était généralement retenu comme début du troisième âge doit maintenant être remplacé par celui de 60 ans.

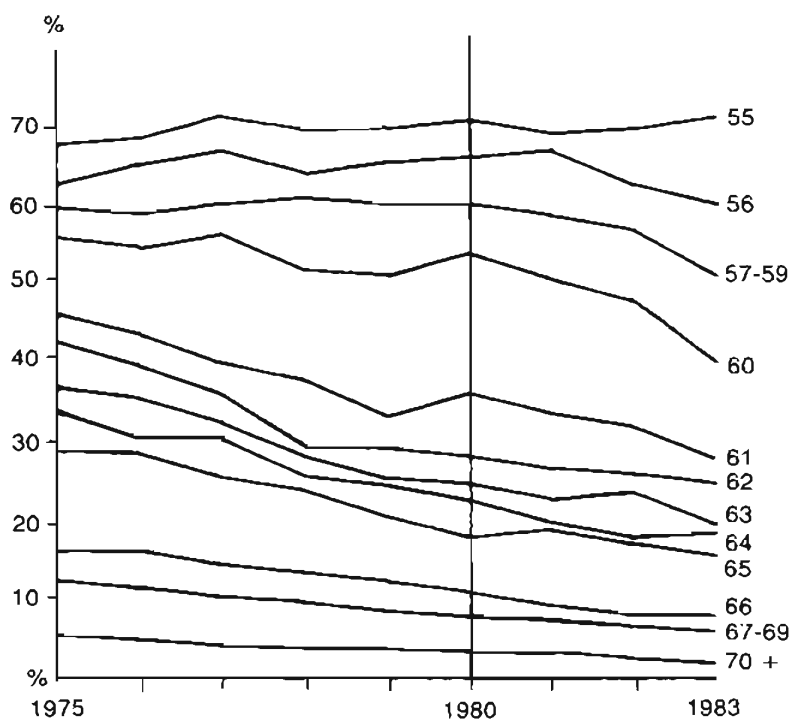
Depuis 1975, une analyse détaillée du taux d'activité des hommes et des femmes de 55 ans et plus <sup>(1)</sup> montre qu'à 55 ans le taux n'a guère varié entre 1975 et 1983 (environ 70 %) : l'augmentation des départs en pré-retraite des hommes a été compensée par l'augmentation du taux d'activité féminin. L'âge moyen de la retraite baisse, et l'éventail s'est nettement ouvert, surtout entre 56 et 65 ans, depuis 1975 et plus encore depuis 1981. Les seuils de 60 et 65 ans demeurent fortement marqués, tant est forte l'attraction des nombres ronds. L'âge où le taux d'activité n'est plus que de 30 % est passé d'environ 65 ans en 1975 à 60 ans en 1983, avec une chute notable en 1978 (graphiques 2 et 3).

*Il n'est pas sûr que la tendance à un abaissement général de l'âge de la retraite se poursuive.* Il est probable que le passage à la retraite se fera à des âges de plus en plus variés selon les professions. Si cet âge est précoce, entre 45 et 55 ans (comme dans la gendarmerie ou l'armée de l'air) de plus en plus de retraités entreprendront une seconde carrière, qui les occupera à plein temps ou à temps partiel. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il faudrait au contraire retarder l'âge de la retraite et étaler le « non travail » tout au long de la carrière, soit en réduisant très fortement la durée hebdomadaire du travail (25 ou 30 heures), soit en organisant des années « sabbatiques » pour tous les travailleurs, qui rythmeraient leur carrière et leur permettraient de se former et se réorienter. Quoi qu'il en

(1) Analyse réalisée par Bruno Durand (département d'économétrie de l'OFCE).

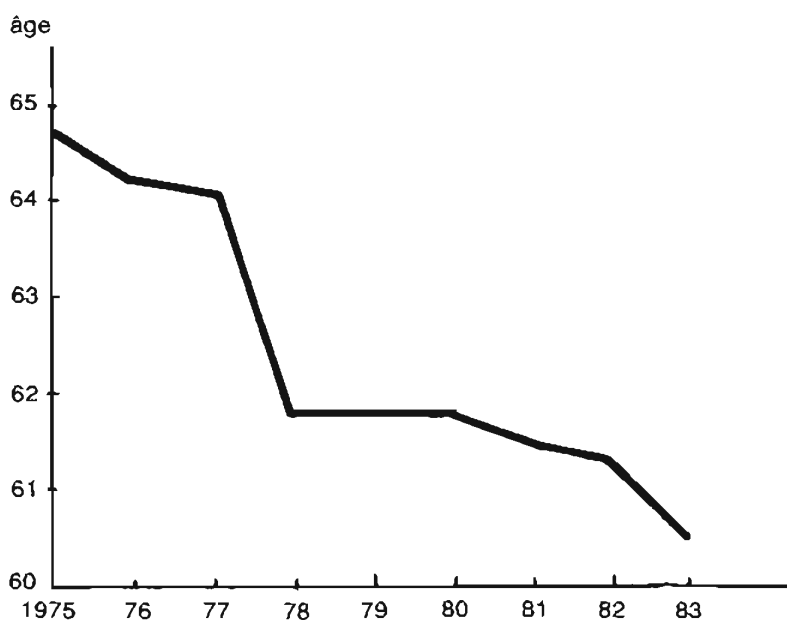
soit le passage brutal de l'emploi complet à la retraite totale fera place, dans certains métiers, à des passages progressifs à temps partiel sur plusieurs années pour ceux qui le désireront. Ainsi il est probable que le seuil de la retraite deviendra une plage, plus ou moins longue selon les professions, de 55 à 70 ans.

**2. Taux d'activité des Français (Hommes + femmes)**



Source : OFCE, calculs effectués d'après les enquêtes emploi de l'INSEE.

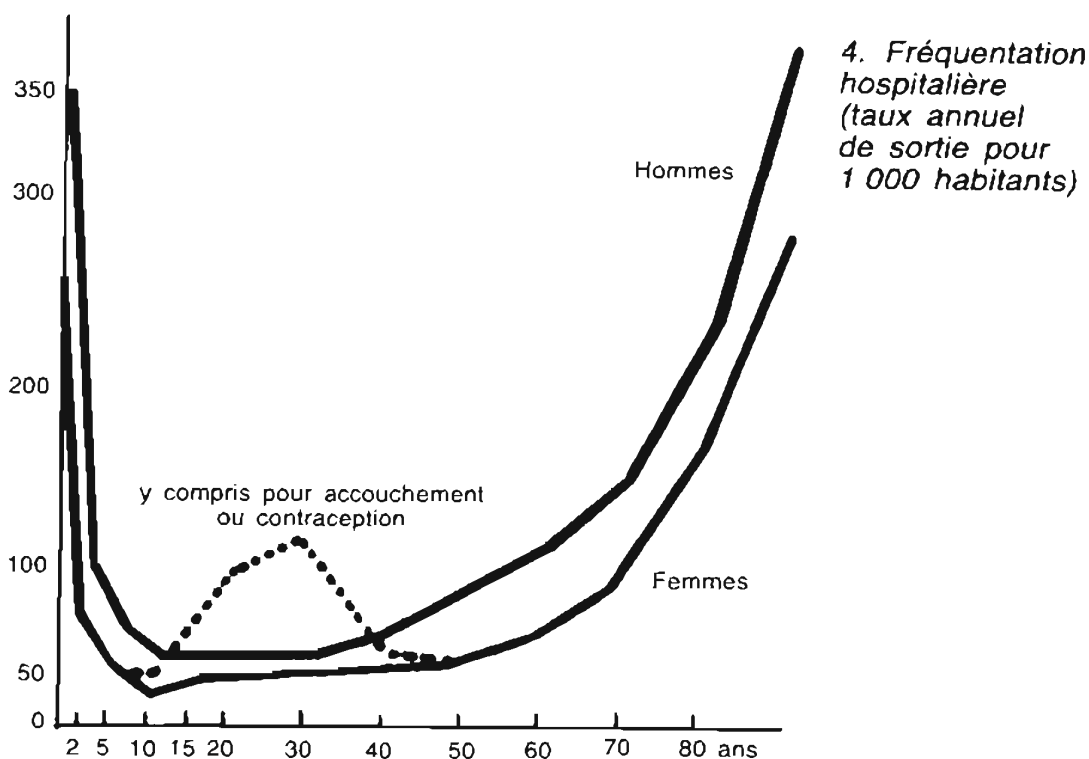
**3. Evolution de l'âge où le taux d'activité a été de 30 %**



Source : OFCE, calculs effectués d'après les enquêtes emploi de l'INSEE.

Dans les analyses qui suivent nous prendrons pour convention l'âge de 60 ans comme terme moyen de l'activité rémunérée à plein temps. L'allongement de l'espérance de vie a été considérable dans les quarante dernières années puisque l'on passe de 64,5 ans en 1946-1949 à 74,7 en 1983 (pour les hommes de 61,8 à 70,6, pour les femmes de 67,4 à 78,8). Il est peu probable que l'on arrive à prolonger encore la durée de vie. Certains signes laissent supposer que l'on a atteint un seuil. L'INSEE prévoit une stabilisation entre 1985 et 1990 de l'espérance de vie pour les gens âgés de 60 ans à 16,8 pour les hommes et 21,8 pour les femmes. L'augmentation de l'emploi féminin devrait diminuer cet écart. Notre hypothèse fixant la limite du troisième âge à 80 ans est donc légèrement optimiste, on nous l'accordera pour simplifier le propos. Par ailleurs on peut penser que l'espérance de vie s'égalisera entre les différentes catégories sociales, les professions et les sexes.

L'amélioration des conditions de vie et les progrès de la médecine font que la grande majorité des gens âgés conservent une capacité d'activité entière. Par contre octogénaires et nonagénaires voient leurs forces diminuer et ont bien davantage recours aux soins médicaux de toutes sortes, à l'hospitalisation et aux maisons de retraite. Actuellement les courbes de fréquentation hospitalière s'infléchissent nettement vers le haut à partir de 76-78 ans ; on peut attendre que dans quelques années cet infléchissement soit retardé jusqu'à 80 ans, qui deviendra ainsi le véritable seuil de la vieillesse, du quatrième âge, ce qui n'empêchera pas des nonagénaires de rester gaillards.



Source : INSEE, Données sociales, 1984.

## Des revenus assurés...

On considère généralement que les gens âgés sont une charge pour les plus jeunes et le Code civil prévoit une obligation alimentaire des enfants à l'égard de leurs parents. Aujourd'hui ce droit est anachronique, les personnes âgées bénéficiant d'une retraite. Elles ne vivent pas à la charge de leurs descendants, mais bien au contraire cherchent à les aider de toutes les manières, comme nous le montrerons. La charge des vieillards s'est socialisée. L'ensemble des retraites est prélevé sur la production de tous les actifs, si bien que les flux se sont inversés au sein du lignage. Cette inversion est si récente que l'on n'en a pas encore perçu toutes les conséquences et que l'on continue à considérer les gens âgés comme des « pauvres » alors que, relativement, ils sont riches.

Dans les années cinquante et soixante il a été possible d'élever une génération très nombreuse d'enfants, de prolonger considérablement leur scolarité et de retarder ainsi leur entrée dans la vie active, parce que les gens âgés étaient peu nombreux et qu'ils avaient de très faibles revenus. Les jeunes coûtaient beaucoup à la collectivité et les vieux coûtaient peu. Présentement la situation s'est inversée, le poids des jeunes s'allège et se trouve compensé par celui des vieux.

Les personnes âgées de plus de 60 ans, qui constituent environ 19 % de la population totale, bénéficient de 22 % du revenu national. Comparés à l'ensemble des ménages (indice 100), les ménages âgés ont un revenu inférieur (indice 87 de 61 à 65 ans, 74 de 66 à 70 ans et 58 plus de 70 ans). Toutefois comme les ménages âgés comptent moins de membres (1,80 contre 2,98), le revenu moyen par personne de plus de 60 ans est en fait supérieur au revenu moyen de l'ensemble de la population :

### *Revenu moyen et revenu des personnes âgées selon leur classe d'âge*

Par personne	Montant (francs)	Indice
Revenu moyen . . . . .	7 393	100
61-65 ans . . . . .	8 645	117
66-70 ans . . . . .	8 259	112
Plus de 70 ans . . . . .	7 544	102

Source : INSEE. Les revenus des personnes âgées. série M, n° 52.

On voit que, en moyenne, le revenu des gens âgés n'est pas sensiblement différent de celui des autres et même légèrement supérieur. Mais la moyenne est trompeuse : parmi les gens âgés on trouve des écarts extrêmes. Plus l'âge croît, plus on rencontre des revenus minimes, des conditions misérables et une solitude dramatique [1], parce que la génération de plus de 70 ans n'a pas bénéficié pleinement de toutes les améliorations récentes des régimes de retraite, encore que l'augmentation forte et récente du minimum vieillesse, porté à 1 700 francs par mois en 1981 et à 2 300 en 1984 ait soulagé les 2 millions de personnes (souvent des femmes) qui en bénéficient.



Certaines enquêtes qualitatives montrent qu'actuellement les retraités les plus satisfaits se situent aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Ceux qui ont des ressources élevées disposent généralement d'un niveau culturel et d'un entourage familial et social qui leur permet de profiter au mieux de leur retraite sans craindre l'isolement ni l'ennui. Ceux qui ont une retraite modeste ont connu un travail pénible, astreignant et fastidieux et sont heureux d'en être affranchis pour faire ce que bon leur plaît. Ajoutons que la durée moyenne de vie augmentant à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale, les catégories sociales supérieures sont sur-représentées dans le troisième âge.

L'opinion publique est parfaitement consciente de cette situation relativement favorisée des retraités. Selon le CREDOC en 1982 les Français sont devenus pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie personnel et sur celui des Français en général ; en revanche ils jugent que le niveau de vie des retraités s'améliore.

L'origine du revenu est la différence la plus forte entre le troisième âge et les autres, le taux d'activité chutant fortement à 60, puis à 65 ans, la part des revenus venant de la retraite ou du patrimoine augmente.

*Origine des revenus*

*en pour-cent*

Ménages	Activité	Patrimoine	Retraite	Total
+ de 60 ans . . . . .	36	14	50	100
Ensemble des ménages . . . . .	81	6	13	100

Source : Enquête INSEE 1975.

**... et un patrimoine**

Le patrimoine croît avec l'âge, sauf le patrimoine à usage professionnel. Si l'on exclut ce dernier, le patrimoine des ménages inactifs s'élevait, selon le CERC, en 1975 à 188 600 francs et celui des actifs à 167 000 francs, ceux-là ayant moins de membres que ceux-ci, la différence est très forte. En particulier elle est double pour le patrimoine foncier et les valeurs mobilières (81 000 francs contre 40 000 francs). En 1975, 38 % des ménages âgés ont bénéficié des revenus de ce patrimoine (11 000 francs en moyenne soit un quart de leurs revenus) tandis que 20 % seulement de ménages dont le chef avait moins de 60 ans en ont bénéficiés (7 000 francs en moyenne soit un dixième de leurs revenus). De plus les ménages âgés sont moins endettés que les autres. Autre manière d'approcher la réalité, les inactifs se situent sur l'échelle des patrimoines bruts moyens par ménage, après les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises (agriculteurs, industriels, artisans, commerçants et professions libérales), entre les cadres supérieurs et moyens. Bien qu'ils ne détiennent pas de capital professionnel et que beaucoup ne possèdent aucun patrimoine, les inactifs possèdent un tiers du patrimoine total des ménages. D'après les données

réunies par la Banque de France [12], sur les 2 millions de détenteurs de portefeuilles d'actions et d'obligations, ceux de plus de 55 ans représentent 57 % de l'ensemble et possèdent 75,5 % du montant global. Le portefeuille moyen d'une personne de plus de 65 ans est plus du double de celui des personnes moins âgées : 163 000 francs contre 76 000 francs.

Encore faudrait-il pouvoir évaluer les éléments du patrimoine qui ne sont pas (ou mal) comptabilisés tels que l'or, l'épargne liquide, les objets mobiliers, l'équipement ménager et aussi les revenus non monétaires. Il n'est pas douteux que les retraités, parce qu'ils disposent de tout leur temps, soient des agents actifs de l'économie non comptabilisée, couramment appelée informelle [20, 26]. Mais nous ne disposons d'aucune évaluation fiable et les différences sont évidemment considérables selon les conditions d'habitation, l'expérience professionnelle, l'origine rurale ou citadine. Pour leur alimentation ils recourent plus que les autres âges, à l'autoconsommation, et on sait par des enquêtes locales, qu'ils font profiter enfants et voisins des produits de leur jardin, qu'ils rendent des services de gardiennage et d'entretien, notamment pour les résidences à la campagne.

### **Ce sont de bons clients**

Ayant un patrimoine, peu endettés, bien pourvus d'équipement ménager et domestique, employant leur temps à jardiner et bricoler, les gens âgés ont disponible, pour en user à leur gré, une partie de leurs revenus plus grande que les ménages actifs, chargés d'enfants, de traites et pressés par le temps. Ainsi s'explique que des statistiques de sources différentes laissent apparaître des revenus supérieurs, semble-t-il, aux dépenses ; ce qui traduit sans doute les dons en argent et en nature que les gens âgés font à leurs descendants. Les gens âgés ne sont plus seulement gardiens du patrimoine, ils deviennent aussi de bons clients pour les commerçants et il n'est pas surprenant que ces derniers aient été les premiers à s'en apercevoir. Par exemple dans *l'Echo de la Presse et de la Publicité* d'octobre 1983 [22], L.M. Poullain écrit un article pour « montrer que les gens du troisième âge, devenus chaque année plus nombreux, représentent dans la conjoncture économique et sociale, l'un des éléments les plus actifs du marché » ; il conclut son étude en conseillant « aux annonceurs et aux publicitaires de prendre conscience de cette réalité nouvelle : le troisième âge détient aujourd'hui et est appelé à détenir de plus en plus le pouvoir d'achat globalement le plus fort et le moins menacé de toute la population ».

Selon l'étude du CECOD [3], les personnes âgées dépensent en consommation entre un cinquième et un quart de moins que les plus jeunes. Comme il est normal lorsque les dépenses diminuent, la part de l'alimentation augmente, mais ceci est en partie imputable à la diminution de moitié des repas pris à l'extérieur (notamment sur le lieu de travail). Il en résulte que ce sont de bons clients pour les commerces alimentaires : par exemple les gens de plus de 55 ans, selon la SOFRES, constituent un débouché pour 34 % du marché du café, 40 % de l'eau minérale, 43 % du Porto, 36 % du champagne, etc. Par ailleurs les dépenses d'hygiène et de soins corporels augmentent très fortement (de 8,6 % à 14,3 % des dépenses non alimentaires).

Au contraire les dépenses d'habillement, de transport et de culture (loisirs, distractions) diminuent à partir de 60 ans. Mais ces diminutions ne s'accroissent nettement qu'à partir de 70 ou 75 ans. On peut donc se demander si elles résultent d'un effet du vieillissement ou d'un facteur qui va disparaître avec l'arrivée de nouvelles générations qui vivront différemment leur troisième âge.

Plus fréquemment propriétaires de leur logement, les ménages âgés dépensent plus pour l'entretien et la réparation de leur habitation, mais moins pour leur équipement ménager et leur mobilier, dont ils sont déjà bien pourvus. Les dépenses annuelles de meubles et de matériel électroménager baissent de moitié lorsque l'on passe des ménages dont le chef a entre 59 et 64 ans à ceux de plus de 65 ans. Les ménages âgés sont bien équipés en réfrigérateurs, en téléviseurs et mieux encore en téléphones que la moyenne des ménages. En revanche, ils le sont mal en électrophones. Les personnes inactives ont moins d'automobiles que les actives puisqu'elles n'ont pas de trajet professionnel à effectuer. La retraite entraîne une baisse du taux des ménages disposant d'une voiture : 63 % de 60 à 64 ans, 48 % de 65 à 69 ans et seulement 28 % au-delà de 70 ans. Ces taux sont particulièrement faibles dans les zones urbaines bien pourvues de transports en commun.

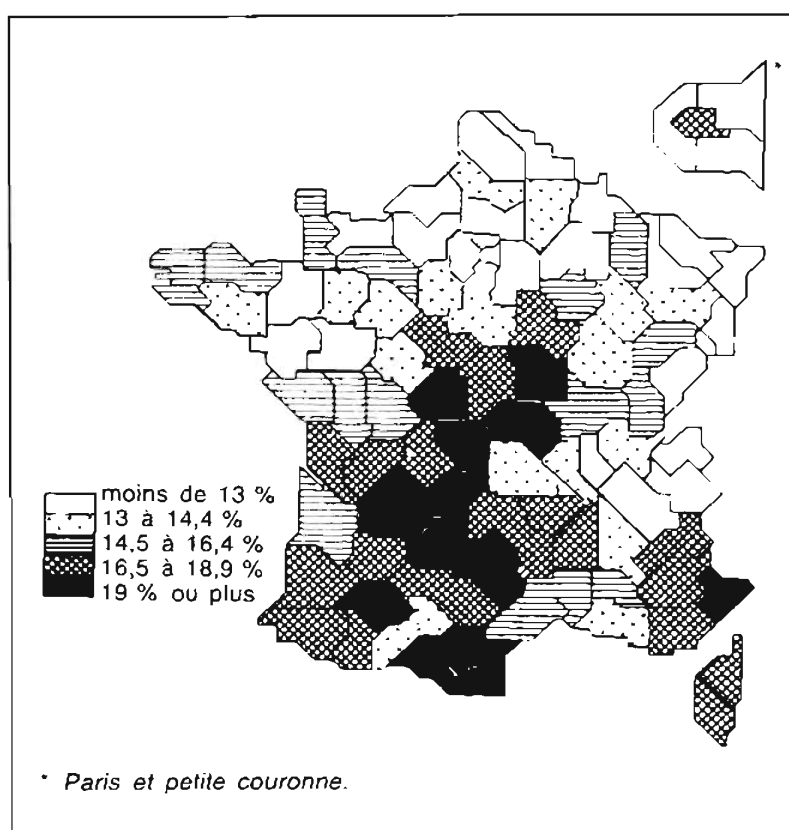
L'évolution à venir de la consommation des gens âgés est difficile à prévoir. Toutefois on peut attendre des transformations résultant d'un effet de génération. Les septuagénaires d'aujourd'hui ont pris leurs habitudes de consommation avant la grande expansion des années cinquante et le profond bouleversement des modes de vie des années soixante. Les sexagénaires de demain n'auront connu que des conditions de vie « modernes » ; ils auront, en outre, un niveau d'instruction nettement supérieur. Les « vieux » de l'an 2000 seront très différents de ceux d'aujourd'hui.

Pour terminer cette esquisse, il faut souligner que les gens âgés sont plus nombreux à la campagne et dans les petites villes que dans les grandes : près d'un quart de la population rurale a dépassé 60 ans tandis qu'il n'y en a que 17 % dans les zones urbaines. Ce contraste a souvent créé des illusions pernicieuses ; on a cru que l'exode rural allait s'accroître et que des régions entières allaient être frappées de mort. Or on a vu la population des zones rurales augmenter plus vite que celle des zones urbaines au cours de la dernière période intercensitaire. En effet si les gens âgés meurent chacun à leur tour, la population âgée, elle se perpétue ; qu'elle soit relativement plus nombreuse dans les communes rurales et dans les petites villes n'est pas néfaste pour celles-ci, bien au contraire, puisque les gens âgés y attirent leurs revenus et leurs descendants. Nous montrerons plus loin que ce peut être un atout. Les régions rurales « traditionnelles » telle la Creuse ont le plus fort pourcentage de personnes âgées. Mais des régions très actives attirent aussi des retraités et en tirent bénéfice, notamment la région méditerranéenne. Les gens âgés se trouvent de préférence dans la moitié sud de la France qui est celle dont la population s'est accrue le plus rapidement au dernier recensement : les Français vont vers le soleil et les retraités préférentiellement, qui renforcent ainsi la mobilité de la population française. Si les Français ont été il est vrai moins mobiles entre 1975 et 1982 que dans les années précédentes, le taux de mobilité des gens de plus de 60 ans n'a guère baissé. Une enquête de

Françoise Cribier [6] sur une cohorte de parisiens montre que la moitié a changé de logement en prenant sa retraite et un tiers est parti en province.

L'opinion publique voit non sans raisons dans la production de biens le ressort premier de notre système économique. Mais la marche de l'économie dépend aussi des revenus et en particulier des revenus relativement libres de leur destination, ce qui est le cas pour les gens âgés dont la consommation courante est inférieure aux ressources. Cette liberté d'usage de leurs revenus en fait la catégorie sociale dont les choix sont les plus stratégiques parce que les plus orientables. A cause de quoi la proportion élevée de consommateurs du troisième âge est un facteur favorable au développement des services.

5. Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus en 1982



Source : INSEE, « Premiers résultats », n° 11, février 1984, La population de la France en 1982.

L'augmentation continue depuis quinze ans des femmes au travail va sans nul doute se poursuivre, même si le chômage augmente. Il en résultera que des ménages de plus en plus nombreux bénéficieront de deux retraites et que les ressources du troisième âge augmenteront d'autant. Mais les retraités conserveront-ils leurs revenus ? Pour les quinze ans qui nous occupent, la pyramide des âges assure un équilibre entre actifs et retraités et ne met pas en question la source des retraites. En revanche si le chômage continuait à se développer, l'économie aurait peine à fournir à la fois les retraites et les allocations de chômage. Devant le choix entre maintenir le montant des retraites et des allocations de chômage et augmenter le prélèvement

sur les actifs ou faire l'inverse, les syndicats pressés par leur base et, à leur suite, le gouvernement pencheront sans doute pour la seconde solution, à moins que les retraités ne se constituent en groupes de pression et puissent mobiliser un « vote des vieux » dont le poids serait accentué par une forte participation électorale.

Ainsi donc le troisième âge est ce tiers de la vie adulte où l'activité professionnelle fait progressivement place à la retraite et aux loisirs, où la santé demeure bonne (en attendant le quatrième âge) et où les revenus sont suffisants pour assurer des conditions de vie normales. Mais que font les gens âgés ? à quoi emploient-ils leurs ressources ? sur quels aspects de la société ont-ils de l'influence ?

### **La réduction du groupe domestique s'accompagne d'un renforcement de la parentèle**

Le prolongement de la vie a un effet très important sur la parentèle. La mort de l'ancêtre commun entraîne la segmentation des lignées ; s'il meurt jeune, il ne voit sa descendance que jusqu'à la seconde génération ; s'il vit plus longtemps la parentèle s'allonge d'une génération et s'élargit aux collatéraux qui entretiennent des relations entre eux tant que l'ancêtre commun est vivant. Cet effet a été souligné par de nombreuses études, notamment de l'INED [10, 23]. Structure discrète de notre société, la parentèle voit son rôle se renforcer et ses fonctions se multiplier : transformation majeure d'une structure fondamentale de notre société.

Simultanément le groupe domestique a tendance à se réduire du fait de la baisse de la natalité, du départ précoce des enfants qui quittent le foyer familial et de la résidence séparée des grands-parents. Le mouvement de « décohabitation » s'observe même chez les agriculteurs. Les ménages où cohabitent trois générations ou même simplement deux générations adultes deviennent de plus en plus rares. Après le départ de leurs enfants, les parents demeurent seuls, même les veufs et veuves ne reviennent plus habiter chez leurs enfants. Au dernier recensement on a vu qu'à Paris, la moitié des ménages ne comptaient plus qu'une personne. Que chacun puisse avoir son chez-soi est évidemment un effet de l'enrichissement global et de l'effort de construction des années récentes, mais aussi d'une transformation des valeurs : la vie familiale en commun n'est plus valorisée. Certains le déplorent, mais le fait est que chacun s'installe chez soi dès qu'il en a les moyens.

Renforcement de la parentèle et restriction du foyer vont de pair car habitations séparées ne veut pas dire affaiblissement des liens familiaux. Au contraire les jeunes ménages s'installent à proximité de leurs parents et la majorité des jeunes femmes voient leur mère quotidiennement. On n'habite plus ensemble, mais on continue à vivre ensemble. Structure devenue courante, cette « parentèle localisée » remplace la maisonnée familiale et demeure focalisée sur les grands-parents. Curieusement d'après les études de T. Caplow [2], il en est ainsi aux Etats-Unis comme en France.

L'instabilité grandissante des couples (divorces, concubinage, etc.) ainsi que les transformations plus récentes de la cellule familiale, qui va jusqu'à

la réduire à un parent et un enfant (les familles monoparentales) exigent évidemment un renforcement extérieur et les grands-parents sont le recours le plus convenable. Des ménages féminins de trois générations (grand-mère, mère, fille ou fils) vont certainement se multiplier. Ainsi la parentèle assure la continuité et la stabilité nécessaires à l'éducation des enfants quand la cellule familiale n'est plus en mesure de le faire.

Les ethnologues nous ont appris que la parentèle est un réseau bien vivant qui s'entretient, se manipule, fait l'objet de stratégies dans notre société comme dans les autres. Les personnes âgées détiennent une grande partie du patrimoine et ne sont pas endettées. Disposer du patrimoine est l'un des pouvoirs importants qu'elles conservent et elles en usent avec circonspection pour entretenir leur parentèle. L'habitude se répand de la donation-partage depuis quelques années. L'âge moyen du défunt qui laisse une succession est de 70 ans pour les hommes et 76 ans pour les femmes. L'âge moyen des donateurs est de 66 ans pour les hommes et 68 ans pour les femmes. Le logement est l'essentiel du patrimoine pour la majorité des Français. Les grands-parents peuvent donner aux jeunes l'avance personnelle nécessaire à toute accession à la propriété. Par ailleurs ils sont souvent propriétaire d'une résidence principale ou secondaire qui sert de maison de vacances pour leurs enfants et surtout leurs petits-enfants. Un quart des ménages a passé ses dernières vacances chez ses parents. Lorsque les deux conjoints exercent une profession, il est précieux de pouvoir envoyer les enfants chez leurs grands-parents pendant les vacances scolaires. Les études sur le marché immobilier montrent que les gens âgés y sont particulièrement actifs. Selon une étude de Régie-Promotion leur part de marché serait de 30 % pour l'achat de résidences principales, 32 % pour les résidences secondaires et 51 % pour les résidences à temps partiel [22].

En plus de la disposition du patrimoine, les grands-parents, dans toutes les couches de la société, ne cessent de faire des cadeaux, de prêter de l'argent et de rendre des services à leurs descendants de toutes sortes de façons : le prêt d'argent pour boucler les fins de mois ou pour acheter un équipement ménager ou une auto, mais aussi le bricolage dans la maison, les fruits et les légumes du potager ou encore donner son vieux poste de télévision ou sa vieille auto aux jeunes qui s'installent et « s'en payer un neuf », etc. Toutes les études montrent que le lignage est la principale instance de redistribution de biens et de services qui descendent les générations, tandis que l'affection et la sociabilité remontent, en un système d'échanges très complexe et très ritualisé.

La garde des enfants est sans doute le service le plus commun et le plus important [11]. Plus d'un quart des enfants non scolarisés dont la mère exerce une activité sont gardés par leur grand-mère. La moitié des ménages ont envoyé leurs enfants chez les grands-parents aux dernières vacances. L'importance économique du service rendu pourrait être comptabilisée, mais cet aspect économique est très secondaire par rapport à ses conséquences sur le renforcement de la parentèle et sur la transmission des valeurs. Le temps paraît heureusement passé où les enfants étaient uniquement élevés entre papa et maman. Nous revenons à la situation la plus fréquente des civilisations les plus diverses, où l'éducation des enfants est largement et

parfois principalement à la charge des grands-parents. Il en était ainsi dans la bourgeoisie et la paysannerie il y a un demi-siècle.

Recevant leur éducation à la fois de leurs parents, qui sont tous les deux actifs, et de leurs grands-parents qui sont à la retraite, les enfants ont une chance d'apprendre des premiers les vertus et la discipline du travail en même temps que des seconds le savoir-vivre, la compréhension et le respect des autres et les mille petits savoirs qui permettent de se « bien conduire » en société, chacun dans l'univers social qui est le sien. Dans la mesure où les transformations de la société et la mobilité sociale donnent aux jeunes une position et une expérience sociale différentes de celles de leurs parents, les enfants feront un meilleur apprentissage de la diversité croissante de notre société. La transmission des valeurs en sautant une génération assurera à la fois plus de continuité et de diversité dans les modèles de comportements et les visions de la société. Des études américaines [27] analysent la différence des rôles entre grands-mères et grands-pères. Les premières sont des mères de rechange, les seconds sont les « oracles » de la sagesse familiale. Avec les unes on parle des problèmes personnels, avec les autres des problèmes politiques et sociaux. Une différence nette se marque aussi entre les jeunes grands-parents (50 ou 60 ans) et les plus âgés, détenteurs de la mémoire collective. Le rôle social des jeunes grands-parents est en train de se réinventer et ce sont les arrières-grands-parents qui aujourd'hui font figure de patriarches.

On le voit, grands-parents et arrières-grands-parents sont des agents actifs, directement et indirectement, de la transformation des structures de la vie familiale, alors qu'ils en sont généralement considérés comme les victimes.

### **Loisirs et activités bénévoles**

Libre de son temps, le troisième âge devrait l'occuper à tout ce que notre société appelle « loisirs ». Or d'après les statistiques disponibles, ce n'est pas encore vraiment le cas. Sur presque tous les indicateurs de pratiques culturelles (lecture de livres, pratique des sports et des activités para-sportives, fréquentation des matches, des salles de cinéma, des théâtres et des concerts) les gens de plus de 60 ans sont en dessous de la moyenne. Les seules exceptions sont la télévision, la lecture d'un quotidien, d'un magazine (féminin ou familial) ou de revues d'actualité. D'après le CESP [22], en 1982, sur 55 journaux et périodiques étudiés, 10 comptaient plus de 40 % de lecteurs de plus de 50 ans, *Rustica*, *le Pèlerin*, *Bonne Soirée*, *Femme d'aujourd'hui* voisinent avec *Jours de France*, *France-Dimanche*, *le Parisien Libéré*, enfin, *Point de vue* et *la Croix* sont à 55 % et naturellement *Notre Temps* à 72 %.

Ici encore il est difficile d'évaluer ce qui est effet d'âge et effet de génération. Par exemple la pratique d'un instrument de musique baisse régulièrement avec l'âge de 33 % (15-19 ans) à 2 % (plus de 60 ans) ; on est donc enclin à penser que la musique s'est fortement diffusée récemment parmi les jeunes, qu'ils continueront à jouer de leur instrument pendant leur vie adulte et y consacreront beaucoup de temps quand ils disposeront des loisirs de la retraite. Sans doute en sera-t-il de même pour l'utilisation

de l'électrophone et de la Hi-Fi, qui suit la même évolution, de 87 % à 19 % et à un moindre degré de la lecture d'un livre, de la visite d'un musée ou d'un monument historique.

	Lecture d'un quotidien 1	Ecoute de la télévision 2	Utilisation de		Lecture d'un magazine féminin ou familial 5	Monument historique 7-8	Lecture de plus de 20 livres 8
			Electro- phone ou chaîne Hi-Fi 4-8	Instrument de musique 4-8			
15 à 19 ans .....	28	76	87	33	14	40	38
20 à 24 ans .....	30	67	78	26	16	38	37
25 à 39 ans .....	36	76	71	15	21	37	30
40 à 59 ans .....	56	87	46	9	22	31	20
Plus de 60 ans .....	61	83	19	2	22	21	18
<b>Ensemble de l'échantillon</b>	46	82	54	13	20	32	26
1. <i>Tous les jours</i> 2. <i>Un jour sur deux au moins</i> 4. <i>Souvent ou de temps en temps</i>			5. <i>Régulièrement</i> 7. <i>Au moins une fois</i> 8. <i>au cours des douze derniers mois</i>				

Source : INSEE, Données sociales, 1984.

Il est probable que dans tous ces domaines, les mœurs des gens de plus de 60 ans vont se modifier progressivement dans les prochaines années. Il y a là un marché potentiel pour tous les fournisseurs de biens et de services nécessaires à ces différentes activités. Une preuve en est l'extraordinaire développement des clubs du troisième âge à la campagne depuis dix ans qui offrent toutes sortes de distractions à des campagnards n'en ayant eu aucune tout au long de leur vie : des gens qui n'ont jamais franchi les frontières de leur petit pays prennent aujourd'hui l'avion pour aller découvrir les Baléares ou Ceylan. D'après le CREDOC les clubs du troisième âge sont d'importants organisateurs de voyages collectifs. Pour les agences de voyages, le troisième âge est un excellent client : 37 % des voyages de loisir en avion.

L'image des vieux de villages méditerranéens, assis sur leur chaise près de leur porte et devisant, suggère que la sociabilité est l'activité principale des gens âgés. Malheureusement dans ce domaine, les données sont très insuffisantes. Les études d'emploi du temps quotidien <sup>(2)</sup> montrent les différences majeures entre actifs et inactifs de plus de 55 ans. L'augmentation du temps de sommeil (y compris la sieste) et de loisirs (y compris la télévision) est très marquée ainsi que du temps passé à la toilette. Le contraste le plus fort est l'apparition chez les hommes du travail ménager, presque absent chez les hommes actifs et son augmentation chez les femmes.

(2) Communication personnelle de Caroline Roy (INSEE, division « Conditions de vie des ménages »), que nous remercions de son aide [24].



Le bricolage et le jardinage (\*) deviennent une activité très importante chez les hommes et particulièrement chez les jeunes retraités de 55 à 64 ans, plus de deux heures par jour ; faut-il attribuer la diminution du temps passé à partir de 65 ans (une heure et demie), puis de 75 ans (une heure), à l'âge ou à un effet de génération ? La même question se pose à propos du temps de trajet, qui augmente avec la retraite. Le temps passé aux relations sociales est à peu près le même pour les hommes et pour les femmes (une heure et demie). La promenade est une activité masculine : trois quart d'heure pour les hommes et un quart d'heure pour les femmes.

### Emplois du temps des personnes âgées

Temps exprimé en minutes par jour

	FEMMES				HOMMES			
	Actives	Inactives			Actifs	Inactifs		
		55-64	65-74	75 et +		55-64	65-74	75 et +
Activités ménagères indispensables .....	165	269	240	193	26	60	63	71
Semi-loisirs (animaux, auto, jardin, bricolage, couture) .....	28	62	62	52	45	122	94	64
Relations sociales (invitations, conversations, jeux...) .....	63	91	85	76	97	94	75	
Média (lectures, télé, radio) .....	79	140	158	161	111	189	212	218
Plein air (promenades, sports) .....	9	11	12	13	18	41	46	27
Trajets .....	39	42	38	20	42	34	46	34

Source : INSEE, Enquête Emplois du Temps 1974-1975, ronéo.

De même que les rôles des jeunes grands-parents sont en réinvention, la position et les fonctions des jeunes retraités sont en train de s'esquisser. Ils se situent très clairement dans le mouvement de redécouverte de la vie locale qui marque la société française depuis une dizaine d'années [9]. En effet, à divers indices, on voit que les gens âgés ont tendance à limiter leur aire de relations sociales à leur parentèle, leur voisinage immédiat et à leur localité. Il sont donc prédisposés à se charger de responsabilités et d'activités dans ce cadre, puisqu'ils disposent de temps et de compétences acquises au cours de leur vie professionnelle. Ayant leurs ressources assurées, ils vont se charger d'activités bénévoles de tous ordres et contribuer ainsi à développer des activités diverses au sein des associations et des institutions les plus variées. Les jeunes retraités, actifs dans tous les domaines de la vie civique et culturelle, seront au centre de toute une trame de liens, de rapports et activités peu organisés, parfois de courte durée, mais sans cesse renaissants, qu'on voit se développer en marge des grandes institutions. Ils contribueront par là à une certaine « dé-institutionnalisation » de la société.

(\*) Parmi les possesseurs de jardins le temps passé à y travailler s'élève, au moment de la retraite, de 30 heures par mois en moyenne à 85 heures (cf. Rousse H., Quelques résultats sur le jardinage, INSEE, 1981, ronéo).

Le mouvement de décentralisation des responsabilités politiques et administratives doit se nourrir de leur énergie. De même les transformations nécessaires du système d'enseignement pourraient bénéficier du concours non seulement des parents, mais aussi des grands-parents. Par exemple les associations d'anciens élèves peuvent ne pas se limiter à organiser un banquet annuel, mais contribuer à gérer les établissements. Toutes ces restructurations locales et institutionnelles se feront sans doute plus aisément dans les localités rurales et les petites villes où le tissu social plus finement noué se prête mieux à ces restructurations. Par là des retraités nombreux sont une chance pour le milieu rural et les petites villes, non un signe de déclin.

A propos de l'éducation des enfants, nous avons insisté sur le rôle renouvelé des grands-parents dans la transmission des valeurs. On en pourrait conclure à une sclérose de la civilisation, qui redeviendrait, en quelque sorte, « traditionnelle ». En fait il n'en est rien. Paradoxalement, l'influence du troisième âge va jouer, selon toute vraisemblance, dans le sens d'une diversification neuve des systèmes de valeurs et des modes de vie dont on voit déjà bien les indices par ailleurs. En effet ce sont les valeurs et les coutumes de leur région et de leur catégorie sociale que les grands-parents incarnent auprès des jeunes, qui veulent retrouver leurs racines et vont les chercher à travers leurs aïeux et dans leur région d'origine, s'ils sont nés de parents déjà urbanisés.

Tout le monde s'accorde à constater que les rapports sociaux d'autorité sont en déclin, ce qui ne veut pas dire que l'autorité décline. Mais le recours à l'argument d'autorité n'est plus de mise, ni l'attitude de soumission et d'obsequiosité. Les modèles de comportement se diversifient, sont moins impératifs, si bien que chacun peut choisir ceux qui lui plaisent et en changer sans encourir la réprobation d'autrui, ni faire un scandale. Ce que l'on peut appeler l'augmentation de la permissivité.

Le jeune grand-père et la jeune grand-mère transmettent les valeurs et les règles, mais n'incarnent plus l'autorité, puisque, plus personne ne dépendant directement d'eux, ils doivent sans cesse conquérir la participation des plus jeunes dans des réseaux et des situations fondées sur l'animation, la festività et non la hiérarchie et la subordination. Le patriarcat qui fait peur a disparu ; seule la « mémé-gâteau » demeure. Des grands-parents jeunes et actifs sont sans cesse sur la brèche au service de leur famille ou de leur localité. Nous avons dit qu'ils « achètent » l'affection de leurs descendants par des cadeaux et des services ; il en est de même pour leurs voisins. Ils doivent donc être tolérants à l'égard des idées et des mœurs des autres, notamment des jeunes. Les enquêtes montrent que la politique, la religion et la morale sont souvent des sujets tabous dans les discussions en famille pour que la bonne entente entre générations soit préservée ; chacun y prend grand soin.

Dans le même temps l'augmentation très forte des couches moyennes salariées et le rôle accru qu'elles jouent dans la société en développant une vision du monde, des façons de vivre et des modes qui se diffusent aux autres couches, conduit à ce que l'on peut appeler une « moyennisation » de la société française qui va de pair avec la diversité dont nous venons de parler. Les retraités sont à bien des égards dans des conditions

typiques de classes moyennes et ils contribuent par conséquent à cette moyennisation. animateurs, assistantes sociales, psychologues, pédagogues, professions paramédicales, etc., se sont multipliés très rapidement et ont joué un rôle d'innovateurs et de pionniers : bientôt la première génération d'entre eux atteindra la soixantaine ; il est probable qu'ils poursuivront sur un autre mode, en bénévole, ce qui a fait le sens et la valeur de leur métier : s'occuper du bien des autres et de la collectivité.

Sur toutes ces tendances nos conjectures sont évidemment hypothétiques dans la mesure où il s'agit d'évolutions que l'on voit poindre et d'inflexions qui paraissent cohérentes avec les tendances majeures de notre société. Elles se fondent malheureusement sur des données très fragiles, sous-produits d'enquêtes ethnologiques ou interprétations d'indices statistiques épars. Il faudrait mettre sur pied un véritable observatoire de la société française pour pouvoir fonder ces conjectures sur des observations plus systématiques et plus fiables.

### **Des raisons d'optimisme**

Notre propos ayant été délibérément optimiste, il faut revenir aux inquiétudes formulées par Alfred Sauvy [25]. « Nous pouvons craindre qu'une population âgée, tournée vers le passé, se révèle incapable de faire les efforts d'adaptation et d'innovation qui seront en tout état de cause nécessaires ». Sur quoi se fonde cet argument ? Sur la conviction que « la vitalité », plus précisément la réaction de l'homme devant la difficulté ou « le relâchement devant la facilité, sont de phénomènes liés au vieillissement ». Or cette conviction n'est fondée sur aucune preuve scientifique, biologique ou sociologique. Jusqu'à 75 ans aujourd'hui et 80 ans dans quelques années, le vieillissement, commencé à 20 ans, est progressif et aucun seuil ne paraît s'imposer plus qu'un autre. En fait c'est l'âge de la retraite qui marque le véritable début de la vieillesse et ce seuil est une pure convention sociale, comme les graphiques précédents et les évolutions récentes l'ont bien montré. On ne voit pas pourquoi ce seuil serait fixé à 60 ans pour les salariés et après 70 ans pour les indépendants et les petits entrepreneurs. On voit beaucoup de vieillards dont l'énergie et la ténacité font l'admiration de tous, tant parmi les grands chefs d'entreprise ou d'Etat que parmi les gens les plus modestes. La compréhension du monde et de ses transformations ne paraît pas non plus un apanage de la jeunesse plus que de l'âge mûr. En revanche il est normal que les jeunes redoutent les effets néfastes pour eux de la gérontocratie et aiment mieux que leurs aînés leur libèrent la carrière. Ceci suffit à montrer que l'argument biologique et micro-sociologique n'est évidemment pas fondé.

Reste l'argument qu'Alfred Sauvy défend depuis de nombreuses années, mais qui est hors de notre propos ici, puisqu'il porte sur la natalité : « une population en croissance comporte beaucoup de jeunes et se rencontre à toutes les époques d'expansion technologique et économique ». Que ce soit le XII<sup>e</sup> siècle ou les Trente Glorieuses, et a contrario, l'Empire Romain ou l'entre-deux guerres, les preuves historiques de cette coïncidence paraissent nombreuses, ce qui conduit à considérer l'une comme la cause de l'autre (à moins qu'il y ait une tierce cause commune) sans que le mécanisme soit élucidé. On se repose sur le mot *vitalité*, qui n'est qu'une image

biologique dissimulant notre ignorance des mécanismes macro-sociaux d'où résultent les évolutions globales des sociétés et des civilisations. Que les jeunes soient agents de dynamisme et de vitalité est plausible, mais que les vieux soient un facteur de langueur et de stagnation n'est pas prouvé. L'inverse paraît même plus probable à considérer les arguments qui ont été présentés dans les pages qu'on vient de lire.

Des conclusions évidentes s'en suivent. Pour la politique de gestion de notre société, il faut cesser de considérer le troisième âge comme un poids qui en bride l'élan et comme une population qui relève pour l'essentiel de mesures d'assistance sociale. De 60 à 80 ans les gens ne doivent pas être plus aidés, assistés, soutenus, encadrés que dans les années précédentes. Ce qu'il faut, au contraire, c'est les stimuler à employer au mieux leur énergie et leurs compétences pour le bien-être commun de la collectivité, à appliquer à des activités non-marchandes cette énergie et les compétences qu'ils utilisaient auparavant à la production de biens et de services marchands. Ainsi contribueront-ils à améliorer le mode de vie de tous, même si cela ne peut être comptabilisé dans le PIB.

La sagesse antique donnait à l'oisiveté un sens noble qu'il faut lui redonner. L'otium était le privilège de l'homme libre qui lui permettait de s'occuper des choses de la cité. L'activité profitable était la privation de ce privilège, le nec-otium dont nous avons fait négoce. Au siècle dernier une partie de la bourgeoisie était oisive, parce que possédante, rentière et respectée pour cela ; aujourd'hui le troisième âge est dévalorisé parce que rentier et oisif. Le « travail » et la « production » sont en effet devenus depuis un siècle, les valeurs suprêmes de notre société industrielle, qu'elle soit capitaliste ou socialiste. Qu'être « improductif » soit considéré comme une déchéance n'est pas justifiable. Il est urgent de faire la théorie de cette nouvelle « classe de loisirs » qu'est le troisième âge, comme Veblen [28] l'avait faite pour celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à elle, une meilleure échelle de valeurs se diffusera. Elle sera respectée pour ce qu'elle apportera à la société tout entière. La jeunesse, aujourd'hui, portée à remettre en honneur les valeurs de la vie quotidienne et de l'esthétique, tendra ainsi la main à ses grands-parents.

## Références bibliographiques

- [1] BORKOWSKI J.L., Trois dimensions de la vie des personnes âgées, *Economie et Statistique*, septembre 1983, pp. 37-49.
- [2] CAPLOW T., BAHR H.M., CHADWICK B.A., *Middletown Families : Fifty Years of Change and Continuity*, Minneapolis, Minnesota University Press, 1982.
- [3] CECOD, *Le commerce et les consommateurs de plus de 60 ans*, Paris, CECOD, 1982.
- [4] CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, *Le vieillissement démographique et ses conséquences économiques et sociales*, Paris, Journal Officiel, 25-26 octobre 1983.
- [5] COURGEAU D., PUIMAIN D., Baisse de la mobilité résidentielle, *Population et Société*, n° 179, avril 1984.
- [6] CRIBIER F., *Suivi d'une génération de retraités parisiens*, Paris, 1983, ronéo.
- [7] DAUMARD A. (éd.), *Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales*, Abbeville, Imprimerie Paillard, 1983.
- [8] DIRN L., *Pour un tableau tendanciel de la société française*, Paris, OFCE, 1984, ronéo.
- [9] FORSÉ M., Les Français redécouvrent les vertus du micro-social, *Revue de l'OFCE*, n° 1, juin 1982.
- [10] GOKALP C., Le réseau familial, *Population*, n° 6, 1978.
- [11] GOKALP C., DAVID M.G., La garde des enfants, *Population et Société*, n° 161, septembre 1982.
- [12] GRENIER J.C., La clientèle-titres des banques et des agents de change à la fin 1982, *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, n° 49, décembre 1983.
- [13] GUILLEMARD A.M., *La vieillesse et l'Etat*, Paris, PUF, 1981.
- [14] GUILLEMARD A.M., La production des politiques de la vieillesse, *Communication*, n° 37, 1983.
- [15] GUILLEMARD A.M. (ed.), *Old Age and the Welfare State*, Londres, Sage Publication, 1983.
- [16] LA FONTAINE J. de, Le vieillard et les trois jeunes hommes, *Fables*, livre XI, VIII.
- [17] LALIVE d'EPINAY (éd.), *Veilleuses*, Saint-Saphorin, Editions Georgy, 1983.
- [18] LENOIR R., L'invention du troisième âge, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, avril-mars 1979.
- [19] MENDRAS H. (éd.), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980.
- [20] MENDRAS H., FORSÉ M., Vers un renouveau du troc et de l'économie domestique, *Revue de l'OFCE*, n° 2, octobre 1982.
- [21] PAILLAT P., Vieillesse et vieillesse, Paris, PUF, 1982, Coll. Que sais-je ?, n° 1 046.
- [22] POUILLAIN L.M., La clientèle des plus de 50 ans, une stratégie publicitaire à réviser, *Echo de la Presse et de la Publicité*, 3 octobre 1983.
- [23] ROUSSEL L., *La famille après le mariage des enfants*, INED (Travaux et Documents), n° 78, 1976.
- [24] ROY C., La journée des citoyens, *Economie et Statistique*, n° 158, septembre 1983.
- [25] SAUVY A., Les conséquences du vieillissement in *La France ridée*, Paris, Livre de Poche, 1979.
- [26] STOCLET D., Les transferts entre marchand et domestique : travail des femmes, loisirs des hommes, *Revue de l'OFCE*, n° 3, février 1983.
- [27] TROLL L.E., Grand-parents, the Family Watchdogs in BRUBAKER T.H. (ed.), *Family Relationships in Later Life*, Londres, Sage Publication, 1983.
- [28] VEBLEN F., *Théorie de la classe de loisirs*, Paris, Gallimard, 1970.